



Paris, le 01/09/2025

Déposé le : 03.09.2025

13P246005MG00011

LR RI AR J2

SD : 870012385065617



Scène Ensemble
29 rue du Faubourg Montmartre c o SNSP
75009 PARIS

LREL

OBJET : PREAVIS DE GREVE ILLIMITÉ

Madame, Monsieur,

Fédération Nationale
des Syndicats du
Spectacle,
du Cinéma, de
l'Audiovisuel
et de l'Action Culturelle
CGT

14-16 rue des Lilas
75019 Paris
tél. 01 48 03 87 60
fax. 01 42 40 90 20

A l'occasion des deux dernières lois de finances, une politique d'austérité budgétaire a été conduite par les gouvernements successifs avec des coupes budgétaires massives impactant les services publics, les collectivités territoriales et nos droits sociaux.

Le spectacle vivant n'a pas été épargné. Des opérateurs nationaux aux équipes artistiques ou compagnies, nous faisons le constat global d'une baisse de moyens et du nombre de levées de rideaux partout en France.

Pour de nombreux d'artistes et de technicien·nes, l'activité est en baisse un peu partout en France et c'est la course aux heures pour réunir les 507h requis pour rouvrir des droits à l'assurance chômage.

Les salaires sont gelés et c'est toute la profession qui est en train de se paupériser à grands pas. C'est inacceptable !

Nous le savons. La loi de finances pour l'année 2026 est un enjeu majeur pour nos professions. Nous refusons la politique d'austérité conduite par le gouvernement Bayrou et notamment une nouvelle réforme de l'assurance chômage. D'autres moyens de refinancer le service public existent, comme la lutte contre les fraudes fiscales ou la fin des cadeaux fiscaux aux entreprises. Nos professions, comme la population, n'ont pas à payer leur crise.

C'est pourquoi la CGT Spectacle dépose un préavis de grève illimité couvrant l'ensemble des personnels du secteur à compter du 10 septembre 2025, 0h00.

Nous appelons d'ores et déjà les salarié·es à rejoindre les actions, rassemblements et manifestations qui auront lieu les 10 et 18 septembre prochains, journées de mobilisation interprofessionnelle.

La CGT Spectacle revendique :

- Le refinancement urgent du service public du spectacle vivant ;
- L'augmentation générale des salaires dans notre secteur ;
- La prise en compte de l'accord du 27 octobre 2023 sur l'assurance chômage des salarié·es intermittent·es du spectacle ;
- Le retrait de Rachida Dati de son mandat de ministre de la Culture en raison de son procès en correctionnel pour corruption.

Ghislain Gauthier,

Secrétaire Général de la CGT Spectacle.